



Rapport sommaire du Commissariat aux incendies de 2020-2023

JUILLET | 2024

Government of
Northwest Territories

If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

Tłıchq̃ yatı k'èè. Dı wegodı newq̃ dè, gots'o gone.

Tłchq

ʔerihʔ'is Dëne Sų́líné yatı t'a huts'elkër xa beyáyatı theɣə ɣat'e, nuwe ts'ën yóftı.

Chipewyan

Edi gondi dehgáh got'je zhatié k'ée edat'éh enahddhę nide naxets'é edahí.

South Slavey

K'áhshó got'íne xədə k'é hederı Ɂedıhtl'é yerınıwę nídé dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinohthan jì', diits'àt ginohkhii.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaq'luta.

Inuvialuktun

$C^b d \triangleleft n n^{sb} \Delta^c \wedge r L J \delta r^c \Delta m n D c^{sb} r L \neg n^b, \triangleright \textcircled{C} n^a m^c \triangleright i_c r^a e^{sb} \neg n^c.$

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Indigenous Languages:

French:

867-767-9348

866-561-1664 Toll Free

Table des matières

Message du commissaire aux incendies.....	2
Résumés statistiques.....	5
TNO.....	5
Beaufort-Delta.....	6
Dehcho.....	7
Slave Nord.....	8
Sahtú	10
Slave Sud	11
Statistiques territoriales sur les interventions	13
Incidents d'incendie.....	13
Enquêtes sur les incendies.....	14
Inspections incendie.....	15
Fausses alertes.....	16
Sommaire comparatif sur 4 ans.....	16
Feux de cause incendiaire (crimes d'incendie).....	17
Analyse des dommages et des coûts.....	18
Conclusion	19
Coordonnées.....	19

Message du commissaire aux incendies

Le rapport sommaire de 2020-2023 du Commissariat aux incendies comprend des rapports statistiques du 1^{er} janvier au 31 décembre pour chacune des quatre années sur les travaux menés par le Commissariat et les renseignements reçus des collectivités. Ces données aideront à guider le travail et les priorités du Commissariat à l'avenir, et fourniront des informations précieuses au public sur la nécessité de prendre des mesures pour sa propre sécurité en cas d'incendie.

Le Commissariat continue de soutenir les administrations communautaires en fournissant des conseils et en renforçant les capacités. Les statistiques et des tendances présentées dans le présent document aident les administrations locales à évaluer le risque d'incendie dans leurs collectivités et à allouer les ressources efficacement. Il est essentiel de travailler aux côtés des administrations communautaires, des résidents et d'autres partenaires pour renforcer les relations et faire progresser les services d'urgence communautaires afin de respecter les pratiques exemplaires de l'industrie et les normes de sécurité territoriales.

À l'échelle nationale, le Commissariat agit à titre de membre du Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendies (CCFM&FC). En partenariat avec les administrations provinciales et territoriales et le CCFM&FC, Statistique Canada a mené une analyse rétrospective des décès liés aux incendies entre 2011 et 2020. Cette analyse a montré qu'il y avait une moyenne de 220 décès par incendie chaque année au Canada. La majorité des décès liés aux incendies (81 %) étaient involontaires, 15 % étaient des suicides ou des homicides, et 4 % étaient d'origine indéterminée. Parmi les décès involontaires liés à des incendies, 92 % se sont produits dans un milieu résidentiel en présence d'au moins l'un des facteurs de risque suivants :

- Les cigarettes ou le matériel pour fumer;
- La consommation d'alcool, de cannabis ou de drogues illicites;
- L'absence d'un avertisseur de fumée fonctionnel,

De plus, le Conseil national autochtone de la sécurité incendie continue de recueillir et d'analyser des données sur les incendies et les décès liés aux incendies au sein de la population et des collectivités autochtones du Canada. Les informations disponibles jusqu'à présent brossent un tableau frappant du risque d'incendie qui existe dans de nombreuses collectivités des Territoires du Nord-Ouest (TNO). À l'échelle nationale, les peuples autochtones sont cinq fois plus susceptibles de mourir dans un incendie que le reste de la population, et ce nombre augmente considérablement dans les réserves et dans les collectivités autochtones du Nord.

Le mandat du Commissariat consiste à travailler avec ses partenaires pour améliorer la prestation des services d'urgence et réduire au minimum les pertes, y compris en ce qui concerne l'environnement, les biens, les blessures ou les pertes de vie. Ce travail se fait en assurant le respect de la législation, des normes applicables, et des pratiques exemplaires, ainsi que la mise en œuvre de programmes de prévention, d'activités de sensibilisation du public et des enquêtes sur la cause et l'origine des incendies. Les activités visant à s'assurer que les résidents sont informés des risques d'incendie par l'éducation du public, le renforcement des capacités des services d'incendie

communautaires par la formation et l'utilisation des processus d'examen du plan et d'inspection incendie pour s'assurer que les exigences en matière d'incendie et de sécurité des personnes sont respectées sont essentielles à l'exécution de ce mandat.

Le rapport sommaire de 2020-2023 est une occasion d'examiner et de réfléchir à l'état de la sécurité incendie aux TNO. Les inspections de sécurité incendie, les efforts de prévention des incendies, les enquêtes sur les incendies et d'autres activités des services d'incendie communautaires et du Commissariat font tous partie intégrante de l'évaluation de notre situation et de la reconnaissance des domaines dans lesquels nous devrions nous efforcer de nous améliorer. Les données statistiques contenues dans ce rapport aident à cerner les problèmes et les tendances qui orienteront nos priorités pour soutenir la protection de nos collectivités et de nos résidents à l'avenir.

L'évolution de la législation en matière de sécurité, des opérations de lutte contre les incendies, de la construction de bâtiments et de nombreux autres facteurs fait en sorte que les services de lutte contre les incendies au Canada doivent maintenant composer avec un environnement de fonctionnement plus difficile, ainsi que des responsabilités et des obligations de redditions de compte plus élevées qu'à tout autre moment auparavant. Les procédures opérationnelles, les rapports et la documentation obligatoires ainsi que la formation régulière sont autant d'exigences que les services d'incendie d'aujourd'hui doivent obligatoirement respecter afin de fournir un environnement de travail sécuritaire au personnel d'incendie et de fournir des services sécuritaires et efficaces à leur communauté. Le défi continu du recrutement et du maintien en poste des bénévoles, en particulier dans nos petites collectivités dont la population est limitée, est un facteur aggravant qui entrave la prestation de services d'urgence efficaces, non seulement aux TNO, mais partout au Canada. Comme toutes les collectivités des TNO doivent surmonter ces mêmes défis de base, le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) s'est engagé à travailler avec nos divers intervenants pour aider et guider les collectivités dans l'établissement d'attentes raisonnables pour leurs services d'incendie tenant compte de la réalité opérationnelle de la collectivité et conformément aux normes de sécurité actuelles et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

Les services d'incendie locaux aident à renforcer l'esprit communautaire, à rassembler les collectivités autour d'un but commun et à assurer la sécurité des résidents. Les pompiers devraient être des modèles pour la prochaine génération dans nos collectivités. Le MAMC soutient les efforts communautaires visant à renforcer les capacités des services d'incendie locaux en leur fournissant une formation coordonnée par la Division d'apprentissage et de perfectionnement pour les administrations communautaires (anciennement l'École d'administration municipale) et en développant divers outils et ressources qui peuvent aider à guider les administrations communautaires. Plus important encore, le succès ne peut être réalisé qu'avec un solide soutien de la communauté et de ses membres dévoués.

Ce serait négligent de ma part de ne pas reconnaître le travail des nombreuses personnes qui forment le service d'incendie des TNO dans nos nombreuses collectivités. Ces pompiers bénévoles et de carrière dévoués sont notre ressource la plus précieuse et devraient être reconnus et soutenus en tant que tels. Ils se sacrifient en passant du temps loin de leur famille et de leurs amis,

se consacrent à leur communauté et à leurs voisins et sont des personnes bienveillantes entièrement prêtes à protéger la vie et les biens de tous ceux qui choisissent de vivre, de travailler, de visiter et d'investir aux TNO. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) continue de reconnaître leurs efforts de protection des collectivités ténoises non seulement contre les incendies de structures, mais aussi pendant les saisons de feux de forêt sans précédent que nous avons connues.

Craig Halifax
Commissaire aux incendies des Territoires du Nord-Ouest

Résumés statistiques

Les résumés statistiques pour les TNO sont ventilés par région et portent sur les incidents d'incendie, les fausses alertes, les enquêtes sur les incendies et les inspections d'incendie. Les données contenues dans les pages suivantes aident à améliorer notre compréhension du problème des incendies aux TNO tout en fournissant des informations précieuses sur les différences régionales observées sur l'ensemble du territoire. Les tendances annuelles aident à guider les décisions liées aux priorités des collectivités et du Commissariat afin d'assurer la sécurité des résidents.

À noter pour les lecteurs : bien qu'il y ait une reconnaissance de l'impact important de la saison des feux de forêt de 2023 sur les collectivités et les résidents, les données du présent rapport ne comprennent pas les pertes de structures directement liées aux feux de forêt.

TNO

	Incidents d'incendie ¹				Fausses alertes				Enquêtes sur les incendies ²				Inspections incendie ³			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Beaufort-Delta	33	48	41	33	27	97	64	30	8	0	2	4	23	11	10	12
Dehcho	1	14	11	7	0	8	43	15	1	6	3	0	9	11	23	33
Slave Nord	135	123	140	141	218	185	245	178	13	5	14	6	117	186	298	282
Sahtú	6	0	6	6	0	8	0	5	2	0	2	5	17	13	13	14
Slave Sud	21	63	43	43	82	64	51	63	7	3	2	2	119	91	89	41
TOTAL	196	248	241	230	327	362	403	291	31	14	23	17	285	312	433	382

¹ Les incidents d'incendie comprennent les appels d'urgence pour le service aux pompiers communautaires directement liés à un incendie, et ne comprennent pas les appels pour le service médical ou les fausses alertes, qui sont classés séparément.

² Les totaux des enquêtes sur les incendies sont fondés sur les incidents d'incendie où le Commissariat était l'autorité principale chargée de l'enquête; ils ne comprennent pas les enquêtes générales menées par l'autorité locale en vertu de la Loi sur la prévention des incendies.

³ Les totaux des inspections incendie comprennent les demandes de permis d'occupation pour des occasions spéciales en vertu de la Loi sur les boissons alcoolisées et son règlement.

Beaufort-Delta

	Incidents d'incendie				Fausses alertes				Enquêtes sur les incendies				Inspections incendie			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Aklavik	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1
Fort McPherson	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	3	0	0	0
Inuvik	31	46	40	25	27	97	64	30	6	0	1	2	4	8	8	10
Paulatuk*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0
Sachs Harbour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Tsiigehtchic	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1
Tuktoyaktuk	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	3	2	1	0
Ulukhaktok	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0
Arrière-pays	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	33	48	41	33	27	97	64	30	8	0	2	4	23	11	10	12

Liste des incendies ayant causé plus de 100 000 \$ de dommages

Année	Collectivité	Type de bâtiment	Montant des pertes
2020	Inuvik	Résidentiel	1 700 000 \$
2020	Tuktoyaktuk	Résidentiel	300 000 \$
2020	Fort McPherson	Résidentiel	396 000 \$
2021	Inuvik	Soins	350 000 \$
2021	Fort McPherson	Résidentiel	400 000 \$
2022	Inuvik	Résidentiel	500 000 \$
2022	Tuktoyaktuk	Résidentiel	200 000 \$
2023	Fort McPherson	Résidentiel	200 000 \$

Pertes directement imputables à l'incendie, par voie d'action ou d'omission

(Enquêtes du Commissariat)

	2020	2021	2022	2023
Accident	0	0	1	3
Cause naturelle	0	0	0	0
Cause incendiaire	6	0	0	1
Cause non déterminée	2	0	1	0

Dehcho

	Incidents d'incendie				Fausses alertes				Investigations sur les incendies				Inspections incendie			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Fort Liard	0	1	6	3	0	0	32 ¹	10	0	0	1	0	0	1	4	6
Fort Simpson	1	12	4	3	0	8	11	5	1	5	1	0	5	6	9	22
Jean Marie River	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Nahanni Butte	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	3	2
Sambaa K'e	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	0
Wrigley	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2	2
Arrière-pays	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	14	11	7	0	8	43	15	1	6	3	0	9	11	23	33

¹ Les fausses alertes de Fort Liard n'étaient pas déclarées avant 2022.**Liste des incendies ayant causé plus de 100 000 \$ de dommages**

Année	Collectivité	Type de bâtiment	Montant des pertes
2021	Fort Simpson	Résidentiel	350 000 \$
2021	Fort Simpson	Résidentiel	450 000 \$
2021	Fort Simpson	Résidentiel	170 000 \$
2021	Fort Simpson	Résidentiel	400 000 \$
2022	Fort Simpson	Résidentiel	350 000 \$

2022	Nahanni Butte	Résidentiel	400 000 \$
2022	Fort Liard	Résidentiel	100 000 \$

Pertes directement imputables à l'incendie, par voie d'action ou d'omission (Enquêtes du Commissariat)

	2020	2021	2022	2023
Accident	1	3	2	0
Cause naturelle	0	0	0	0
Cause incendiaire	0	3	1	0
Cause non déterminée	0	0	0	0

Slave Nord

	Incidents d'incendie				Fausses alertes				Investigations sur les incendies				Inspections incendie			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Behchokò	4	1	0	7	6	0	0	4	1	1	0	0	4	2	2	3
Dettah	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Gamètì	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4	4
Łutsel K'e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Ndilò	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	2	2	2	2
Wekweèti	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Whatì	0	0	1	2	0	0	0	3	0	0	1	0	0	2	4	2
Yellowknife	126	120	138	132	210	185	245	171	9	4	12	6	106 ¹	177 ¹	286 ¹	269 ¹
Arrière-pays	4	2	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
Total	135	123	140	141	218	185	245	178	13	5	14	6	117	186	298	282

¹ Les totaux d'inspections incendie comprennent celles effectuées par le service d'incendie de Yellowknife et le Commissariat.

Liste des incendies ayant causé plus de 100 000 \$ de dommages

Année	Collectivité	Type de bâtiment	Montant des pertes
2020	Yellowknife	Résidentiel	100 000 \$
2020	Route Ingraham Trail	Résidentiel	650 000 \$
2020	Yellowknife	Bâtiment accessoire	200 000 \$
2020	Yellowknife	Résidentiel	100 000 \$
2020	Yellowknife	Résidentiel	1 075 000 \$
2020	Yellowknife	Résidentiel	210 000 \$
2020	Yellowknife	Résidentiel	175 000 \$
2020	Behchokò	Résidentiel	600 000 \$
2021	Yellowknife	Résidentiel	900 000 \$
2021	Yellowknife	Assemblée législative	250 000 \$
2021	Yellowknife	Résidentiel	150 000 \$
2022	Yellowknife	Résidentiel	600 000 \$
2022	Arrière-pays	Bâtiment accessoire	1 200 000 \$
2022	Yellowknife	Résidentiel	1 100 000 \$
2022	Yellowknife	Résidentiel	1 800 000 \$
2022	Yellowknife	Bâtiment accessoire	150 000 \$
2023	Yellowknife	Résidentiel	175 000 \$
2023	Yellowknife	Résidentiel	276 828 \$
2023	Yellowknife	Résidentiel	6 500 000 \$
2023	Yellowknife	Résidentiel	150 000 \$

Pertes directement imputables à l'incendie, par voie d'action ou d'omission

(Enquêtes du Commissariat)

	2020	2021	2022	2023
Accident	9	2	4	3
Cause naturelle	0	0	0	0
Cause incendiaire	1	2	4	2
Cause non déterminée	3	2	7	1

Sahtú

	Incidents d'incendie				Fausses alertes				Investigations sur les incendies				Inspections incendie			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Colville Lake	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Délıne	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	5	0	0	3
Fort Good Hope	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	8	7	5
Norman Wells	3	0	1	3	0	3	0	3	1	0	1	3	2	3	3	4
Tulıta	1	0	1	1	0	5	0	2	1	0	0	1	4	1	2	1
Arrière-pays	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	0	6	6	0	8	0	5	2	0	2	5	17	13	13	14

Liste des incendies ayant causé plus de 100 000 \$ de dommages

Année	Collectivité	Type de bâtiment	Montant des pertes
2020	Norman Wells	Résidentiel	315 000 \$
2022	Norman Wells	Résidentiel	315 000 \$
2022	Fort Good Hope	Résidentiel	200 000 \$
2022	Délıne	Résidentiel	200 000 \$
2023	Norman Wells	Résidentiel	500 000 \$
2023	Norman Wells	Résidentiel	100 000 \$
2023	Tulıta	Résidentiel	100 000 \$
2023	Délıne	Résidentiel	350 000 \$

Pertes directement imputables à l'incendie, par voie d'action ou d'omission

(Enquêtes du Commissariat)

	2020	2021	2022	2023
Accident	2	0	0	3
Cause naturelle	0	0	0	0
Cause incendiaire	0	0	0	0
Cause non déterminée	0	0	2	2

Slave Sud

	Incidents d'incendie				Fausses alertes				Investigations sur les incendies				Inspections incendie			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Enterprise	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Fort Providence	2	0	1	1	14	0	0	0	2	0	0	0	11	7	15	3
Fort Resolution	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4	4	9	0
Fort Smith	6	42	22	10	21	26	9	21	1	1	1	1	23	14	31	18
Hay River	12	18	19	30	45	38	42	42	3	1	1	1	80 ¹	63 ¹	28	15
Kakisa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Première Nation Kátł'odeeche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	3
Arrière-pays	0	2	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0
Total	21	63	43	43	82	64	51	63	7	3	2	2	119	91	89	41

¹ Les totaux d'inspections incendie pour 2020 et 2021 comprennent celles effectuées par le service d'incendie de Hay River et le Commissariat.

Liste des incendies ayant causé plus de 100 000 \$ de dommages

Année	Collectivité	Type de bâtiment	Montant des pertes
2020	Hay River	Résidentiel	100 000 \$
2020	Hay River	Résidentiel	500 000 \$
2020	Hay River	Résidentiel	100 000 \$
2020	Fort Smith	Résidentiel	282 000 \$
2020	Fort Resolution	Résidentiel	100 000 \$
2020	Fort Providence	Résidentiel	800 000 \$
2021	Hay River	Résidentiel	451 000 \$
2021	Hay River	Résidentiel	100 000 \$
2021	Hay River	Résidentiel	100 000 \$
2021	Hay River	Résidentiel	250 000 \$
2022	Hay River	Résidentiel	2 000 000 \$
2023	Fort Smith	Résidentiel	750 000 \$
2023	Première Nation Kátł'odeeche	Résidentiel	100 000 \$
2023	Hay River	Commercial	1 000 000 \$
2023	Hay River	Résidentiel	300 000 \$
2023	Hay River	Résidentiel	150 000 \$

Pertes directement imputables à l'incendie, par voie d'action ou d'omission

(Enquêtes du Commissariat)

	2020	2021	2022	2023
Accident	6	3	2	2
Cause naturelle	0	0	0	0
Cause incendiaire	1	0	0	0
Cause non déterminée	0	0	0	0

Analyse des données régionales

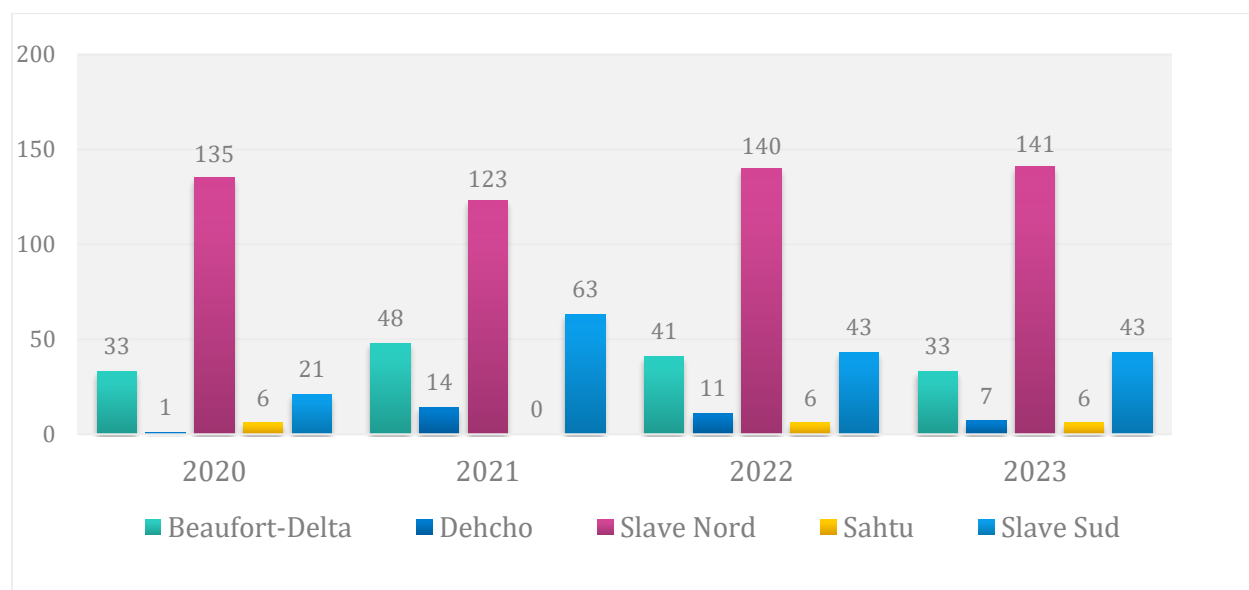
Les données régionales ci-dessus mènent à une conclusion essentielle quant au lieu où les incendies se produisent réellement. En outre, sur les 59 incendies aux TNO ayant engendré une perte de plus de 100 000 \$, 53 se sont produits dans un bâtiment résidentiel, ce qui équivaut à 90 % du total des incendies. Ce pourcentage correspond à celui des données nationales de la page 2, qui illustrent que 92 % des incendies non intentionnels se produisent en milieu résidentiel.

Sachant qu'environ 9 incendies entraînant une forte perte financière sur 10 se produisent en milieu résidentiel, il est impératif que les résidents prennent les mesures nécessaires pour se protéger eux-mêmes et leurs familles. Les gens peuvent prendre plusieurs mesures pour se protéger des incendies, notamment en s'assurant d'avoir des détecteurs de fumée fonctionnels à tous les étages de leurs maisons, en effectuant l'entretien régulier des systèmes du bâtiment comme les

chaudières, en gardant au moins un extincteur entretenu et accessible pour l'utilisation et en assurant l'élimination sécuritaire et appropriée des produits pour fumeurs.

Statistiques territoriales sur les interventions

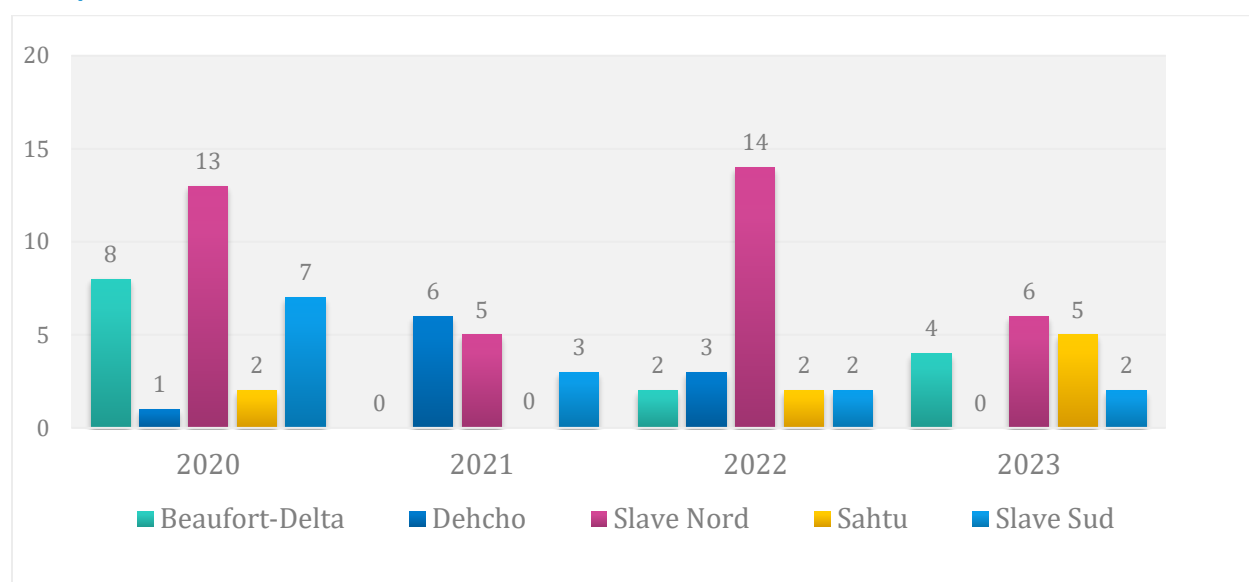
Incidents d'incendie



En 2020, 196 incidents d'incendie ont été signalés, 248 en 2021, 241 en 2022 et 230 en 2023. La moyenne quinquennale annuelle est de 235 incidents d'incendie aux TNO. En 2020, le nombre total d'incidents d'incendie signalés était inférieur de 17 % à la moyenne, alors que de 2021 à 2023, il était conforme au nombre prévu d'incidents. Sans informations et analyses supplémentaires, il est difficile de déterminer la raison de la diminution des incidents d'incendie en 2020, mais elle pourrait être attribuable à divers facteurs, tels que le nombre accru de collectivités dont les services d'incendie sont inactifs, ce qui entraîne une réduction des signalements, la façon dont les collectivités suivent et signalent leurs données sur les incidents ou les problèmes liés aux effets de la pandémie de COVID-19 et la réduction du nombre d'activités communautaires.

La variance régionale notable dans la région du Slave Nord par rapport aux quatre autres régions est directement corrélée à la population de Yellowknife et des autres collectivités régionales. Environ 55 % de la population ténosie réside dans la région du Slave Nord et le nombre moyen d'incidents d'incendie par année au cours des années déclarées est de 135, ce qui représente 58 % du nombre total d'incidents d'incendie déclarés aux TNO. Le nombre d'incidents d'incendie par rapport à la population est constant d'une région à l'autre.

Enquêtes sur les incendies

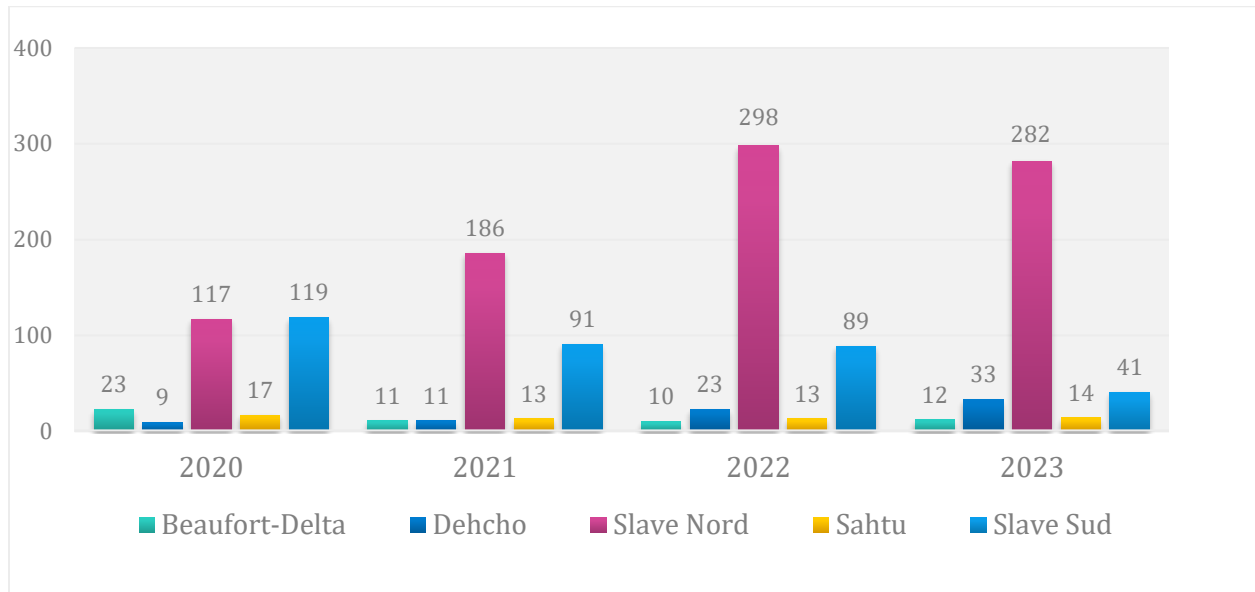


Les statistiques sur les enquêtes sur les incendies fournies ne comprennent que les enquêtes qui sont directement enquêtées par le Commissariat et n'incluent pas les enquêtes menées par l'autorité locale en tant qu'adjointe locale du commissaire aux incendies. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si le Commissariat enquêtera directement ou n'agira que comme un soutien à l'autorité locale. Le Commissariat enquêtera sur tous les incendies ayant entraîné des décès ou des blessures graves, les incendies considérés comme délibérés (en soutien à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]) ou les incidents d'explosion. De plus, le Commissariat mènera également des enquêtes si les circonstances et les informations fournies par l'autorité locale le justifient.

Le nombre d'enquêtes sur les incendies menées par le Commissariat en 2020 était de 31, 14 en 2021, 23 en 2022 et 17 en 2023. La moyenne quinquennale des enquêtes sur les incendies du Commissariat est de 22. Les différences d'une année à l'autre peuvent être attribuables aux types d'incendies, car certains peuvent ne pas atteindre le seuil d'enquête directe du Commissariat, aux différences dans la capacité de l'autorité locale à fournir une enquête de base sur l'origine et la cause des incendies, ou au respect des exigences de signalement au Commissariat.

En outre, dans les échantillons de petite taille, tout léger changement dans le nombre d'enquêtes sur les incendies crée un écart important dans les données, mais n'indique pas nécessairement une tendance préoccupante quant au nombre ou à la cause des incendies aux TNO. Les améliorations apportées à la collecte de données à partir de 2023 aideront à définir plus clairement le problème des incendies en fonction de la cause et de l'origine des incendies faisant l'objet d'une enquête du Commissariat.

Inspections incendie

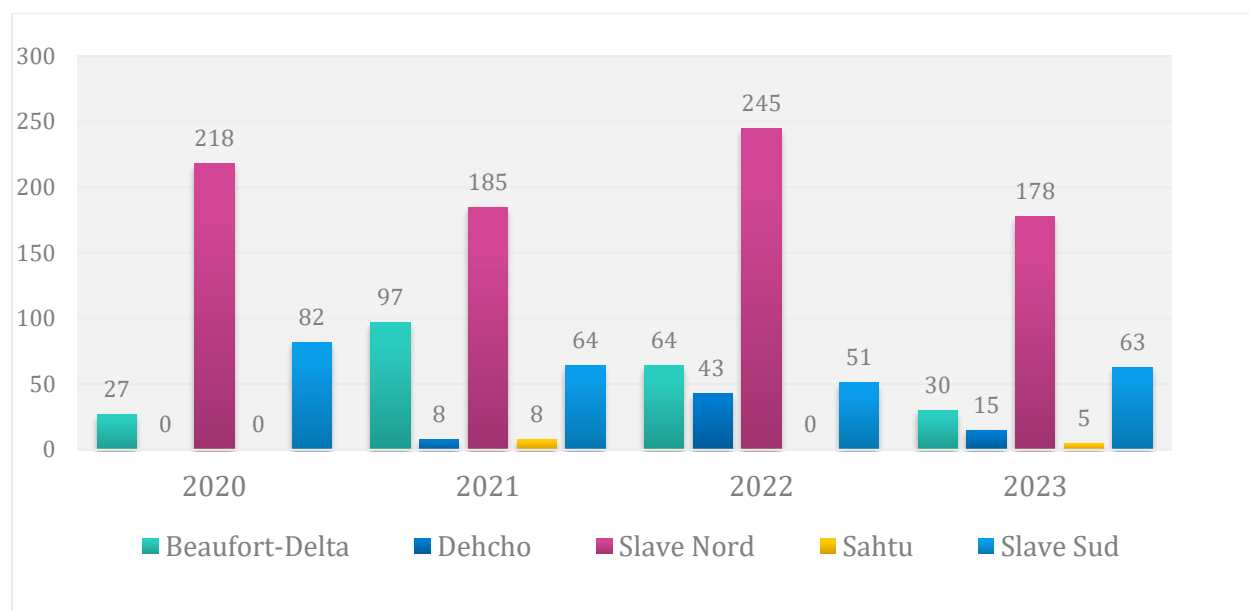


Les inspections de sécurité incendie garantissent la conformité à l'édition adoptée du Code national de prévention des incendies et aux normes établies par la *Loi sur la prévention des incendies* et ses règlements. Le Commissariat effectue des inspections incendie dans les bâtiments existants, mais elles ne doivent pas être confondues avec des inspections de bâtiments. Les inspections de bâtiments sont des inspections effectuées à diverses étapes de la construction d'un nouveau bâtiment, ou de changement d'usage d'un bâtiment existant, afin d'assurer la conformité au Code national du bâtiment et aux normes connexes.

Les statistiques relatives aux inspections de sécurité incendie fournies comprennent les inspections menées par le Commissariat et celles menées par les services d'incendie de Yellowknife et de Hay River dans leurs régions respectives. Il est important de souligner que les permis de capacité d'occupation délivrés en application de la *Loi sur les boissons alcoolisées* sont inclus dans les paramètres de déclaration pour 2020 à 2023.

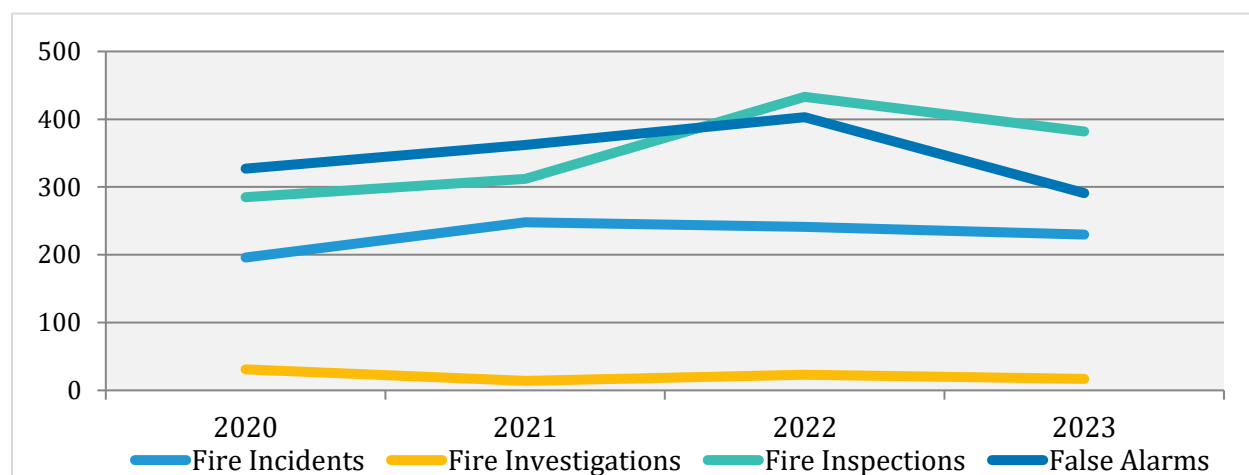
De 2020 à 2023, la majorité des inspections de sécurité incendie ont eu lieu dans les régions du Slave Nord et du Slave Sud (soit 82 % et 91 % de toutes les inspections à l'échelle du territoire). Cette tendance dans les inspections totales a été constante au cours des dernières années et indique une répartition inégale des besoins d'inspection en fonction de la population communautaire, de l'urbanisation et des types de bâtiments. Il existe un besoin continu de flexibilité entre les régions pour respecter les obligations réglementaires du Commissariat en matière d'inspections de sécurité incendie. Il convient de souligner que les niveaux de dotation en personnel au sein du Commissariat et les nouveaux postes vacants ont le plus d'effet sur le nombre d'inspections effectuées, car le principal facteur limitant est le temps du personnel, la disponibilité et les déplacements nécessaires.

Fausses alertes



Les fausses alertes ne sont pas incluses dans les données d'incident d'incendie, mais demeurent une intervention du service d'incendie local.

Sommaire comparatif sur 4 ans



Le sommaire comparatif sur 4 ans et les renseignements tirés des graphiques précédents montrent une certaine constance, avec une légère variation par rapport aux incidents d'incendie, aux fausses alertes et aux enquêtes sur les incendies. Toutefois, le secteur du programme d'inspection incendie a connu une diminution significative en 2020, avec une augmentation subséquente et un retour à la moyenne relative. Bien que les incidents d'incendie, les fausses alertes et les enquêtes soient liés à des événements d'incendie réels, qui sont restés constants, les inspections de sécurité incendie, bien qu'exigées par la loi, ne sont pas associées à des incidents et, à ce titre, peuvent varier davantage d'une année à l'autre.

La diminution de 2020 des inspections de sécurité incendie peut être directement attribuée à la pandémie de COVID-19 et aux restrictions imposées en matière de rassemblements impliquant des permis d'alcool, ainsi qu'à la modification des activités de travail du Commissariat pour répondre aux exigences de sécurité liées à la COVID-19 énoncées par le Bureau de l'administratrice en chef de la santé publique.

Feux de cause incendiaire (crimes d'incendie)

Un feu de cause incendiaire (crime d'incendie) est l'acte criminel qui consiste à mettre intentionnellement le feu à un bien. Des incendies criminels se produisent chaque année aux TNO, ce qui continue de préoccuper le Commissariat aux incendies. La GRC est l'autorité d'enquête principale dans le cas des incendies d'origine criminelle, et le Commissariat fournit une expertise et un soutien en matière d'enquête sur les incendies au besoin. Les statistiques ci-dessous sont gérées de manière indépendante par la GRC et fournies au Commissariat à des fins de production de rapports.

La moyenne sur 4 ans (2020-2023) pour les enquêtes sur les crimes d'incendie est de 28 par an. Ce nombre était beaucoup plus élevé en 2019 (41). En 2020, le nombre d'incendies criminels était d'environ 30 % inférieur à la moyenne sur 4 ans, et pour 2023, il y a eu une augmentation de 25 % par rapport à la moyenne.

	2020	2021	2022	2023
Classement par mise en accusation et accusation recommandée	3	4	7	4
Classement « autre »	3	7	1	4
Preuve insuffisante pour déposer une accusation	12	13	16	24
Accusation non fondée	2	4	4	1
Victime ou plaignant refuse de porter plainte	0	0	0	2
Total général	20	28	28	35

Définitions des codes de classement de la GRC :

Classement par mise en accusation et accusation recommandée :

Au moins une personne accusée ou pouvant l'être a été identifiée et des accusations sont portées ou recommandées contre cette personne dans le cadre de l'incident.

Classement « autre » :

Au moins une personne accusée ou pouvant l'être a été identifiée et il y a suffisamment de motifs pour porter des accusations, mais aucune accusation n'est portée.

Preuve insuffisante pour déposer une accusation :

Les cas où la preuve est insuffisante ou contradictoire de sorte que le service de police ne peut pas déposer des accusations ou recommander le dépôt d'accusations au procureur de la Couronne.

Accusation non fondée

Un incident est non fondé s'il a été déterminé par une enquête policière que l'infraction signalée n'est ni survenue ni tentée.

Victime ou plaignant refuse de porter plainte (aucune personne accusée ou pouvant l'être identifiée) :

Les incidents où la victime ou le plaignant ne veut pas participer activement à l'enquête et qu'aucune personne accusée ou pouvant l'être n'est identifiée.

Analyse des dommages et des coûts

L'analyse des dommages et des coûts aide à évaluer les efforts de prévention et de protection contre les incendies. Les pertes territoriales sont évaluées par rapport aux pertes subies dans d'autres provinces ou territoires au Canada afin de comprendre l'incidence des initiatives de programme et de guider la meilleure utilisation des ressources limitées. Ce qui suit est un résumé régional et territorial annuel des pertes déclarées en raison d'un incendie au cours des quatre dernières années et du coût par personne que les TNO ont dû encourir à la suite d'un incendie, y compris les blessures et les décès.

	2020	2021	2022	2023
Population	45 346	45 597	45 605	44 972
Incidents d'incendie	196	248	241	230
Montant des pertes en milliers de dollars*	7 703	4 321	9 115	10 652
Montant des pertes par habitant	170	95	200	237
Décès	1	1	1	1
Blessures	0	0	1	1

*** Les statistiques sur le montant des pertes en dollars pour les TNO sont des estimations de haut niveau fondées sur des incidents impliquant des pertes de plus de 100 000 \$.**

La moyenne sur quatre ans des TNO pour le montant des pertes en dollars par habitant (2020-2023) était de 175 \$; cette moyenne mobile étant légèrement inférieure à la moyenne précédente. Bien que le nombre d'incidents d'incendie aux TNO soit demeuré relativement constant d'une année à l'autre, l'incidence financière de ces incendies commence à augmenter par rapport à cette moyenne sur quatre ans. En outre, l'augmentation de la valeur des biens assurables et des coûts de remplacement peut être un facteur contributif à cette tendance. Les pertes estimées en dollars attribuables aux grands incendies (> 100 000 \$) en 2023 étaient de près de 34 % supérieures à la moyenne des trois années précédentes.

Conclusion

Les collectivités ténoises continuent de faire des progrès dans les nombreux domaines liés aux incendies et à la sécurité des personnes, mais reconnaissent également les défis qui existent. Malgré ces défis, les collectivités continuent de déployer des efforts extraordinaires pour fournir des services efficacement et au mieux de leurs capacités, en mettant l'accent sur la collaboration pour le mieux-être de tous les résidents. Le MAMC, par l'intermédiaire du Commissariat et d'autres secteurs de programme, continuera d'aider toutes les collectivités des TNO à fournir des services de manière sécuritaire et efficace. Nous continuons de collaborer à l'amélioration de la sensibilisation aux risques d'incendie dans nos collectivités et des programmes de protection et de prévention des incendies, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité des services d'incendie locaux sur l'ensemble du territoire. Le Commissariat est impatient de poursuivre son travail avec ses nombreux intervenants pour soutenir la progression des services d'urgence aux TNO et améliorer la sécurité incendie pour tous les résidents et les visiteurs.

Coordonnées

Bureau du commissaire des incendies

Division de la sécurité publique

Ministère des Affaires municipales et communautaires

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Téléphone : 867-767-9161

Télécopieur : 867-873-0260

<https://www.maca.gov.nt.ca/fr/commissariat-aux-incendies>